

SAONE ET LOIRE
Mairie
71330 DICONNE
Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE DICONNE

Envoyé en préfecture le 03/07/2023

Reçu en préfecture le 03/07/2023

Publié le

ID : 071-217101757-20230630-2023D018-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-trois et le 30 du mois de juin à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Maire,

Etaient présents : COULON Robert, BERGERAS Roger, COLAS Daniel, DUFOUR Maryse MAURY Thomas, et POCOBELLO Christiane, Marion SAVOY.

Etaient représentés : BRISET Sylvianne procuration à POCOBELLO Christiane
JULLIEN Jean-Marc procuration à POCOBELLO Christiane

Etaient excusés :

A été nommé secrétaire de séances : M. Roger BERGERAS

**REUNION DU
30/06/2023**

Date de convocation :

20/06/2023

Date d'affichage :

20/06/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 9

Présents ou représentés : 9

Absents : 2

**Délibération
2023-18**

OBJET : : Approbation du rapport annuel exercice 2022 du Syndicat intercommunal des eaux de Bresse Nord

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2022 du syndicat intercommunal des eaux de Bresse Nord concernant le prix et la qualité de l'eau potable.

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Approuve ce rapport.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Diconne, le 03/07/2023

Le Maire,
Robert COULON

